

Image not found or type unknown



Pension alimentaire enfant majeur

Par **katy**, le **26/07/2009** à **13:34**

Bonjour, rn puis je saisir le juge pour cesser une saisie sur salaire pour pension alimentaire. Je n'ai plus de retard donc il ny a plus de raison que la saisie se fasse. On ma dit que ce n'est que la bénéficiaire qui peut lever cette saisie.